

Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais

Lettre de l'association n°40, Juillet 2025



Travaux dans le chœur : pose du dallage, préparation des enfeux devant recevoir les gisants.

Chers membres de l'association,

A la suite de notre réunion du 21 mai avec Monsieur Aubey, Maire de Mézidon Vallée d'Auge, nous lui avons envoyé une suite de propositions d'actions que nous pourrions mener dans les mois à venir. La réponse est rapidement venue, toutes nos initiatives doivent être annoncées puis contrôlées par la Mairie. Nous en donnons le détail dans cette lettre.

Nous nous heurtons au fait que Monsieur Aubey nous considère comme des employés de la Mairie. Ceux-ci exécutent les directives du Conseil Municipal et sont payés en contrepartie. Les membres d'une association œuvrent dans la même direction que la Mairie mais de façon bénévole. La contrepartie est qu'ils attendent une certaine autonomie dans leur action, une certaine liberté, dans le respect bien sûr d'une éthique citoyenne que, je pense, nous avons toujours respectée.

Monsieur Aubey nous refuse cette autonomie alors nous arrêtons toute action dans l'attente que lui ou son successeur nous accorde de nouveau sa confiance. Je regrette d'en arriver là.

Bien amicalement,

J E Devos Président de l'association

Association Loi 1901
Siège social : Ferme de Bonneval, St Crespin 14270 Mézidon Vallée d'Auge Adresse administrative: 27 rue Merlin de Thionville, 92150 Suresnes ccsma@orange.fr Tél 01 45 06 15 66 / 06 14 92 32 62

ECHANGE AVEC LA MAIRIE

Assemblée générale de l'association

La date du samedi 6 septembre est retenue. Monsieur Aubey souhaite y assister. La mairie de Mesnil-Mauger ne sera pas disponible. Une autre salle doit nous être proposée ainsi que l'heure à laquelle Monsieur Aubey sera disponible.

Concert dans la chapelle le dimanche 7 septembre

La chapelle devra être vide pour l'inauguration officielle du 5 septembre et la mairie pourrait nous prêter des sièges à disposer pour le 7 septembre. Tout spectacle ne peut avoir lieu qu'après que la commission de sécurité ait déterminé la « jauge » de la salle soit le nombre maximum de spectateurs. « La communication sur cet évènement devra être réalisée en lien avec la mairie ».

Dans ces conditions j'ai préféré reporter à une date ultérieure un spectacle dans la chapelle.

Ouverture de la chapelle pour des visites guidées en juillet et août

Ce ne sera pas possible car il restera des travaux à réaliser pendant cette période.

Participation aux Journées Européennes du Patrimoine

La mairie n'y voit pas d'inconvénient et nous laisse le soin d'inscrire la chapelle. Elle propose de communiquer à ce sujet.

Proposer au journal « Le pèlerin » un article sur la chapelle

« Oui au contraire. Je vous remercie de nous transmettre l'article pour validation « Dans les différents articles publiés sur la chapelle (Le pays d'Auge, Le Moyen-Age, Le Pèlerin et nombreux dans Ouest-France et L'Eveil) je n'ai jamais demandé à voir les articles avant publication, c'est le principe de la liberté de la presse. Si la mairie veut voir l'article avant publication, elle doit signifier au journaliste qu'elle lui permet d'entrer dans la chapelle, sa propriété, qu'à condition de voir l'article avant publication. Pour notre part il n'y aura pas d'article dans ces conditions.

Réaliser un nouveau panneau présentant l'association et invitant les visiteurs à y adhérer

« Pourriez-vous me transmettre le projet de panneau.......... ». Pendant des années le panneau que nous avions disposé à l'entrée de la chapelle et qui présentait l'association a été vu par nos visiteurs dont les membres du conseil municipal. Il n'a jamais suscité la moindre critique. Pourquoi devrions-nous maintenant faire contrôler notre futur panneau ?

Nous ne présenterons donc pas de panneau. A noter que Monsieur Maffre et la société ARCOA, responsable de la restauration des peintures, vont présenter leur travail et faire leur publicité sur 4 panneaux à l'entrée de la chapelle. Seront-ils contrôlés ?

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE ou J.E.P.

Elles auront lieu les 20 et 21 septembre prochains et nous avons prévu d'assurer des visites pour ces deux jours de 14h30 à 17h30. C'est la seule occasion qui nous est laissée de rencontrer nos adhérents et le public pour leur présenter la chapelle pérennisée.

Je souhaite donner le maximum de succès à cette occasion de nous retrouver dans la chapelle. Des affiches pour ces journées seront distribuées, affiches pour les J.E.P. mais avec bandeau au nom de l'association avec les heures d'ouverture. Un buffet accueillera nos visiteurs. Toutes les bonnes volontés pour accueillir le public seront les bienvenues.

Nous verrons si nous pouvons proposer des documents sur la chapelle, il nous reste des posters, des brochures sur Choron peut-être des cartes postales.

MONUMENT DU 17 AOUT

Le talus sur lequel se trouve la stèle rappelant la mort de 9 soldats écossais lors de la libération de Sainte-Marie-aux-Anglais sera débarrassé de la végétation qui y a poussé depuis l'an dernier. Je me propose d'y déposer une gerbe de fleurs le 17 août. Si vous souhaitez vous y joindre pour une brève cérémonie, veuillez me le faire savoir et je l'organiserai.

CONFERENCE A OUEZY

Notre ami et généreux donateur de l'association, Guillaume de Bonchamps organise le 13 septembre prochain à 14h30 à la Mairie d'Ouezy une conférence sur Georges-Fernand Dunot de Saint-Maclou né à Ouézy. Il eut de multiples intérêts : géologie, histoire locale, botanique à coté du métier de médecin qu'il exerça après des études à Caen et un Doctorat à Louvain en Belgique.

La maladie de son épouse va l'inciter à aller à Lourdes et comme médecin à s'intéresser aux guérisons dites « miraculeuses ». C'est ainsi qu'il créa le Bureau des Constatations médicales du sanctuaire de Lourdes et son organisation scientifique.

Cette conférence est donnée par deux autorités en ce domaine : père André Brustolon-Glatz et le docteur Alessandro de Franciscis ; Voir plus de détails sur le fichier joint.

Plus d'informations sur : ouezy_g.-f.dunot de st-maclou_conference_note

Enfin je souhaite remercier les différentes personnes qui à la suite de ma dernière lettre un peu désabusée m'ont témoigné leur amitié et leur soutien. C'est très réconfortant! Bel été!

J E Devos